

Expression libre de la majorité

À l'occasion de la présentation du budget primitif 2016 de la commune, le groupe d'opposition « Mieux vivre à Saint-Jean » n'a eu de cesse de chercher des arguments de forme pour cacher son manque cruel de vision pour la gestion de la commune. Mis à part dénoncer le nombre trop important d'agents municipaux, aucune proposition n'a été faite pour faire face aux défis qui sont les nôtres : maintenir la qualité des services publics Saint-Jeannais dans un cadre économique des plus contraints.

M. Ecarot se trompe quand il affirme que la commune peut fonctionner avec 40 agents en moins !! Non seulement parce que ce n'est pas la réalité des faits, mais c'est aussi ignorer les conséquences pour les agents palliant les absences, c'est se moquer de celles et ceux qui luttent contre des maladies graves, c'est enfin ne pas avoir conscience de l'ensemble des missions qui leurs sont dévolues.

Nous agissons en complète transparence, dans le respect des textes en cours. Les éléments réclamés ont toujours été disponibles. Certains ont été demandés par les oppositions municipales et ils leurs ont été donnés sans

aucune difficulté. Affirmer qu'ils n'ont pas toutes les informations pour s'exprimer sur le budget n'est qu'une agitation face à la vérité des indicateurs économiques : un endettement très faible, une fiscalité très en dessous de la moyenne métropolitaine et départementale, une trésorerie importante permettant de financer les investissements indispensables au développement de Saint-Jean.

Voilà les arguments d'une saine et rigoureuse gestion que nous avons mise en œuvre depuis plusieurs années. Et pour faire face à la baisse toujours aussi importante des dotations de l'Etat (600 000 € en 3 ans !!!), nous avons diminué nos dépenses courantes de fonctionnement et nous avons stabilisé la masse salariale, ce qui se traduit par le non-remplacement de certains des agents quittant la commune. Et si nous devons demander une contribution fiscale supplémentaire aux Saint-Jeannais, c'est pour maintenir la qualité des services que nous avons développés et qui est appréciée. Cette contribution portera, qui plus est, davantage sur le foncier bâti que sur la taxe d'habitation qui est supportée par tous les Saint-Jeannais.

C'est un choix équilibré, c'est un choix social.

Expression des groupes d'opposition

En 2016, comment vont évoluer nos impôts locaux sous la responsabilité de la Majorité ?

Et bien nous avons la réponse : augmentation des impôts locaux entre +3 et +6%, en plus de l'augmentation liée à l'inflation...

Première explication : la masse salariale communale est très nettement au dessus de la moyenne des communes similaires, ce qui pèse sur l'équilibre du budget. Or, avec la diminution des dotations de l'Etat, cette situation devient intenable.

Deuxième explication : pas d'actions fortes de la Majorité pour faire baisser cette masse salariale. Nos propositions

de réduction des dépenses plutôt que d'augmenter les recettes (=impôts !) n'ont pas rencontré un grand succès. Le budget prévisionnel 2016 de Saint-Jean est un budget de facilité pour la Majorité mais très pénalisant pour nos concitoyens : les efforts doivent être mieux répartis entre la Commune et nos concitoyens !

Enfin, malgré cette augmentation d'impôts pour 2016, la viabilité financière de Saint-Jean n'est pas garantie pour 2017. Sans changement véritable de politique, il est vraisemblable qu'une seconde augmentation des impôts soit nécessaire l'année prochaine...

VOS ÉLUS DE MIEUX VIVRE À SAINT-JEAN :

Philippe ECAROT, Marianne MIKHAILOFF, Patrick DURANDET, Catherine FLORES, Christine LE FLAHAT.

Nous déplorons un urbanisme Saint-Jeannais particulièrement dense avec une spéculation immobilière qui se réalise au détriment de la qualité de vie au quotidien.

Pas de sécurité pour les piétons qui empruntent la route d'Albi en direction du LECLERC Rouffiac.

Où sont les aires de jeux pour les enfants habitant Saint-Jean Sud ?

Les zones vertes ou de promenades sont particulièrement rares ou non entretenues (exemple : du Quartier

Bordeneuve en direction de la clinique ou le piétonnier, qui est inachevé, est envahi par les friches).

Les zones cyclables sont embryonnaires alors que la demande émanant de nos administrés est réelle pour constituer un véritable réseau sécurisé de circulation dans Saint-Jean.

Au-delà des vœux, nos administrés sont dans l'attente de réalisations concrètes s'inscrivant dans un cadre de vie respectant l'Homme et l'Environnement.

LES ÉLUS DE REUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE :

Pierre SAULNIER Conseiller Municipal, Franck CHRISTMANN Conseiller Municipal